

Contrairement à ce qui a été entendu, le Maire de Mouliets et Villemartin, Patrick COUTAREL ne souhaite pas voir fermer l'école de Flaujagues.

Pour rappel, un SIRP (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique) des communes de Flaujagues et Mouliets et Villemartin a été créé en 1988 dans le but de regrouper et d'optimiser au mieux la fréquentation des écoles des deux villages, à savoir :

- Sur la commune Flaujagues se trouve l'école maternelle avec 2 classes (Petite, Moyenne et Grande section).
- Sur la commune de Mouliets et Villemartin se trouve l'école primaire avec 3 classes. (du CP au CM2).

Viviane Duval, le Maire de Flaujagues et Patrick Coutarel, le Maire de Mouliets et Villemartin se sont réunis et n'ont pu que dresser le constat qu'aujourd'hui, les locaux de l'Ecole de Flaujagues nécessitent des travaux d'une telle ampleur, qu'ils pourraient mettre en péril l'équilibre financier de la commune. Ce qui impose une réflexion responsable.

Toutefois, ces deux maires soucieux du devenir des enfants de leur village et de leur bien-être, ont réuni leurs conseillers municipaux afin de réfléchir à une solution d'accueil de ces enfants, leur garantissant une éducation de qualité.

Même si un projet commun entre ces deux équipes est à l'étude, les Maires et les Elus ont évoqué plusieurs pistes : la rénovation de l'école maternelle de Flaujagues, ou la création d'une nouvelle école sur la commune de Mouliets et Villemartin, qui porterait le nom d'Ecole de FLAUJAGUES et de MOULIETS et VILLEMARTIN.

Pourquoi à Mouliets et Villemartin ?

«Notre commune dispose de foncier, de terrains à bâtir situés en face de l'école actuelle.

Il nous semblait, à mon équipe et à moi-même, tout naturel de proposer la construction d'une école nouvelle sur notre commune, tout en y incluant nos voisins, sans aucune arrière-pensée comme cela a pu être dit.

Nous voulons une école réfléchie et construite ensemble [avec la commune de Flaujagues] et toujours administrée par le SIRP »

Si ce projet qui n'est encore qu'au stade de la réflexion, venait à éclore, il serait mené par les deux équipes municipales. Il est impensable pour Patrick COUTAREL, le Maire de Mouliets et Villemartin de pouvoir avancer et travailler sur ce dossier sans le soutien moral et l'avis de sa collègue Viviane DUVAL et de son équipe municipale.